

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-049	Subventions 2024 aux associations
---------------------	-------------------	--

Session du :	3ème trimestre 2024
Séance du :	01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO	X		
Ludovic MONDONGO	X			Jérôme CHAMOSSET		X	
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY	X		
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT	X		
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ		X	Isabelle PACHECO	Séverine CARTIER	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Corinne BRUCHE		X	Jean-Marc STEDILE
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Séverine CARTIER
Alain GIMENEZ		X	Karine FALCONNAT	Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X			Fabien MONTAGNON	X		
Pierre AGERON	X						

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission vie locale du 12 juin 2024,

ENTENDU l'exposé de Mme l'Adjointe aux finances, selon lequel :

Le 12 juin 2024, il a été débattu, en commission de la vie associative, les demandes de subventions émises par les associations.

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-049	Subventions 2024 aux associations
---------------------	-------------------	--

A l'issue de cette commission, il est présenté au Conseil Municipal les propositions de subventions aux associations selon le tableau suivant :

ASSOCIATIONS	DÉCISION DE LA COMMISSION 2024	BUDGET 2024 (55 000 €)
Associations sportives jeunes		27 999 €
Football		12 535 €
Gym		11 524 €
Judo		1 804 €
M.D.S.		1 132 €
Badminton		1 004 €
Autres associations sportives		1 200 €
Cyclo club de la Mandallaz		600 €
Sill'n run		600 €
Autres associations		14 390 €
Comité des fêtes A.A.C.S		450 €
C.O.P Scolaire (complément)		2 940 €
L.E.I.M		5 500 €
Comité du personnel		2 500 €
Les jardins de Sillingy		300 €
A.C.C.A (Chasse)		300 €
Les jardins familiaux de Seysolaz		300 €
Club photo		500 €
U.N.C Alpes		300 €
Au cours des saisons		500 €
Entr'potes		500 €
Comité de jumelage		300 €

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-049	Subventions 2024 aux associations
---------------------	-------------------	--

ASSOCIATIONS	DECISION DE LA COMMISSION 2024	BUDGET 2024 (55 000 €)
Subventions exceptionnelles		2 500 €
Judo club sport adapté		1 000 €
Mandallaz		800 €
AS Sillingy		500 €
Comité de jumelage		200 €
Autres associations extérieures		800 €
Nature et terroir		150 €
Tennis de table		350 €
Danse twirling bâton		300 €
Total		46 889 €

➤ **Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **D'attribuer, sur la proposition de la commission de la vie locale les subventions 2024 suscitées.**
- **D'autoriser monsieur le Maire à signer tous les actes se rapportant à la présente délibération.**

Monsieur Luc DUBOIS ne prend pas part au vote

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-049	Subventions 2024 aux associations
---------------------	-------------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	26	Majorité absolue	14
		<i>Jean-Marc STEDILE et Christine PÉPIN ne prennent pas part au vote</i>			

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
26	0	0

DÉCIDE d'attribuer, sur la proposition de la commission de la vie locale les subventions 2024 sus-citées.


AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes se rapportant à la présente convention.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les, jour, mois et an susdits.

Le Maire
Yvan SONNERAT



Le Secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ



Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 10 juillet 2024

De sa mise en ligne le : 10 juillet 2024

Mairie de Sillingy

121, Place Claudius Luliet - 74330 Sillingy
mairie@sillingy.fr - Tél. : 04 50 68 70 19 - Fax : 04 50 68 64 51

Page 4/4

www.sillingy.fr

